Déclaration liminaire
C.S.A.L. du 18 janvier 2024

Monsieur le président,

Alors que notre directeur général nous a successivement offert ses traditionnels bons vœux du nouvel an sur Ulysse, puis nous a informés de son départ quelques jours plus tard, nous aurions préféré l'entendre sur un autre sujet. En effet, il a récemment fait les honneurs d'un article de Médiapart, où l'on apprend, si l'affaire est confirmée, qu'il a aidé un club de football français à éviter plusieurs millions d'euros d'impôts et de cotisations sociales. Certes, il n'était pas encore aux fonctions qui ont été les siennes à la DGFiP, mais nous admirons la déontologie dont il semble avoir fait preuve. Pendant ce temps, on demande aux agents d'être exemplaires, et de se serrer la ceinture avec de misérables augmentations de rémunération, qui sont loin, très loin de compenser l'inflation de ces dernières années.

Depuis la création de la DGFiP en 2008 ce sont près de 36 000 emplois qui ont été supprimés. Nous sommes passés de 130 000 agents en 2008 à 94 000 en 2023.

La Direction générale voudrait qu'on se satisfasse de n'avoir en 2024 que 200 nouvelles suppressions et surtout qu'on mette en avant le solde positif de 148 ETP. Rappelons que ce solde positif est le résultat des transferts d'emplois (+348) liés aux transferts de missions notamment des Douanes et des taxes d'urbanisme.

Ce transfert ne viendra nullement soulager les services exsangues ne parvenant plus à réaliser correctement leurs missions. Au contraire, il faudra pour les agents en poste parvenir à absorber ces tâches supplémentaires, souvent sans sachant, certainement du fait de notre grande attractivité. En fait on constate que l'essentiel des services relocalisés sont financés par le réseau territorial : 479 ETP, redéploiements financés pour l'essentiel par 42 directions contributrices.

Ce nouveau coup de rabot sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire. C'en est une de trop pour la DGFiP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques.

Pour notre département, étudions la déclinaison par services et structures de ces nouvelles suppressions d'emplois/ créations : il s'agit en fait surtout de transformation d'emplois.

- une transformation d'emplois d'1 AFIPA à la Direction vers 1 A EDR
- une transformation d'emplois d'1 IDIV CN en 1 IP à la Direction
- une transformation d'emplois d'1 C en 1 B au SGC de Carcassonne

SDIF AUDE :
- 1 B GEO + 1 A + 1 B : il s'agit juste de pérenniser des sureffectifs sur un service en grande difficulté, qui a de plus récupérer la gestion de nouvelles taxes (les différentes taxes d'urbanisme). Nous déplorons la suppression d'un géomètre sur le département et la disparition programmée des missions des géomètres au vu de toutes les suppressions au niveau national.
Enfin, + 1 B au PCRP de Narbonne : une évidence au vu de la fraude fiscale en France

Pour Solidaires Finances Publiques, les suppressions d'emplois sont inacceptables. La DGFIP doit être renforcée avec des créations d'emplois à la hauteur des besoins.